

création de nouvelles organisations qui rassemblent respectivement les anciens opposants externes et internes issus du CNJA et de la FNSEA. Leur regroupement aboutira à la constitution de la Confédération paysanne en 1987 [voir p. IX].

La FNSEA repoussera autant qu'elle le pourra la remise en cause du modèle

de développement sur lequel elle avait assis son pouvoir dans les années 1960 et 1970.

Cela provoquera une nouvelle crise interne en 1996, cette fois au sein de sa direction et sans scission de responsables et militants – démission du secrétaire général et retrait d'un vice-président, du secrétaire-

adjoint et d'un autre membre du bureau. Les élections professionnelles verront les scores de la FNSEA continuer à s'effriter, face notamment à la Confédération paysanne et, secondairement, à la Coordination rurale.

Serge Cordellier

## Les Jeunes agriculteurs, entre fondamentaux chrétiens et réalpolitik

Entretien avec le sociologue François Purseigle<sup>1</sup>.

**Ces dernières années, les Jeunes agriculteurs ont pris des positions proches de celles de la Confédération paysanne sur la défense des paysans dans le monde et la revendication de prix agricoles rémunérateurs...**

Avec le rapport d'orientation d'Anney «Paysans du monde, le prix de notre avenir» en 2001, la cosignature d'une campagne pour la réorientation de la Pac avec la Confédération paysanne et d'autres organisations, notamment associatives, en 2002, jusqu'au rapport d'orientation de 2005 «Pas de paysan sans prix, pas de valeur sans organisation», les Jeunes agriculteurs (JA) ont pris des positions en rupture avec leur place stratégique aux côtés de la FNSEA, jusqu'alors surtout centrée sur l'installation. Ils sortent d'une perspective franco-française, voire européenne, pour rejoindre les préoccupations altermondialistes sur la destruction des paysanneries du sud. On assiste ainsi à un retour aux fondamentaux des années 1960 sur l'éthique militante de la Jeunesse agricole catholique (Jac). Loin de se résumer à l'émergence récente de la Confédération paysanne, l'altermondialisme paysan s'inscrit en effet dans le prolongement d'une longue tradition de solidarité internationale, héritée de la Jac. Ce retour est lié au constat fait par les Jeunes agriculteurs qu'une des sources du malaise paysan est qu'ils vivent d'argent public, aides qui participent à la destruction

d'autres agricultures dans le monde. Deux principes jacistes sont ainsi bafoués : la liberté dans l'exercice professionnel et la responsabilité par rapport au monde. Ainsi, le syndicat est prêt à renoncer aux aides au profit de la défense d'une politique de soutien des prix. Au grand dam de la FNSEA.

**Quel repositionnement des JA cela implique-t-il dans le paysage syndical agricole ?**

En 2002, les JA renouent en effet avec leurs «cousins» de la Confédération paysanne, mais également avec des organisations non agricoles, la plate-forme pour une nouvelle Pac réunissant diverses associations, notamment chrétiennes. A côté de l'«altermondialisme de projet» de la Confédération paysanne, les Jeunes agriculteurs semblent cependant plutôt développer un «altermondialisme de défense» qui exprime la volonté de protéger un monde paysan menacé. La prise de position des JA sur la TIPP (Taxe intérieure sur les produits pétroliers) et les prix rémunérateurs lors de l'hiver 2004-2005 est déstabilisant pour la FNSEA car les Jeunes sortent de leur rôle sur l'installation.

Cet engagement dans une perspective internationale marque bien une volonté de se démarquer du grand frère qui n'a pas engagé de réflexion sur la mondialisation, et qui a finalement suivi.



© F. Purseigle

**Cette année, le rapport d'orientation portera à nouveau sur l'installation...**

Si les JA ont été loin dans la réflexion, ils ont eu plus de mal que la Confédération paysanne à trouver un écho auprès de leurs adhérents. S'ils sont paysans dans les manifs, ils sont néanmoins des chefs d'entreprises par rapport aux politiques et des agriculteurs sur l'exploitation. Aujourd'hui, ils sont face à leurs contradictions : leur cheval de bataille sur les prix rémunérateurs prend le contre-pied de leur engagement concernant jusqu'alors la politique des structures. Comment vont-ils articuler cela sur l'installation ? Le syndicat s'adosse au schéma institutionnel qu'il a lui-même mis en place, avec en particulier la Dotation jeune agriculteur (DJA). Or, la sectorisation de la filière agricole supprime le modèle d'installation unique qui a prévalu. Le syndicat est également acculé à une réalité démographique [le renouvellement des agriculteurs se fait de plus en plus grâce à des personnes non originaires du milieu agricole]. Il accepte progressivement le caractère «hors norme» des installations. Cela se traduit notamment par la présence de nouveaux responsables non originaires de «familles agricoles».

Propos recueillis par M. R.

1. François Purseigle, Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes, chercheur associé UMR «Dynamiques rurales» de l'Université de Lyon II.